

SFR



JUSQU'À 40€ REMBOURSÉS

Pour l'achat d'un Casque
Jabra Move Wireless noir,
bleu ou rouge

Offre valable
du 01/04/15
au 14/07/15
inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

► **Offre réservée aux clients SFR.**

► **Vous avez acheté, entre le 01/04/15 et le 14/07/15, un Casque Jabra Move Wireless noir, bleu ou rouge, uniquement en espace SFR ou sur la boutique en ligne sfr.**

Jusqu'à 40€ remboursés dans la limite du prix d'achat du Casque Jabra Move Wireless : si le prix d'achat du Casque Jabra Move Wireless est inférieur ou égal à 40€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC (conformément à la réglementation en vigueur).

Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1^{ère} facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment préférez-vous profiter de cette offre ?

► **Par INTERNET** : rendez-vous sur le site sfr.odr.fr et remplissez le formulaire en ligne. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 3 SEMAINES.

► **Par COURRIER** : remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par voie postale. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 8 SEMAINES.

A compter de la date de réception de votre demande conforme.

De quoi avons-nous besoin de votre part ? pour une demande de remboursement par courrier

1 Vos coordonnées

À remplir
EN MAJUSCULE
AU STYLO NOIR

N° de ligne SFR

Civilité M. Mme Nom

Prénom

N° Adresse

Code postal Ville

Prix d'achat de votre Casque ⁽¹⁾⁽²⁾ , €

N° de code-barres de votre Casque ⁽¹⁾

N° de ligne mobile⁽³⁾

(1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrions pas procéder à votre remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction de l'offre de remboursement (3) Pour recevoir votre SMS de suivi de demande...

2 Les pièces à joindre à votre envoi

► **Vous avez renseigné votre n° de ligne mobile SFR :**

► **La photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse mentionnant l'achat de votre Casque Jabra Move Wireless noir, bleu ou rouge** (la date d'achat, la référence et le prix de votre Casque doivent être impérativement entourés),

► **Découpez le code-barres** qui figure sur l'emballage de votre Casque Jabra Move Wireless noir, bleu ou rouge (les photocopies ne seront pas acceptées),

► **Un IBAN À SCOTCHER EN HAUT de ce coupon (sans cacher la partie renseignée ci-dessus) / NE PAS AGRAFER**

► **Vous avez renseigné votre n° de ligne Box de SFR (ADSL ou fibre) :**

► **les 3 pièces justificatives ci-dessus + la photocopie d'une facture de votre Box de SFR datant de moins de 3 mois.**

3 Vous nous envoyez le tout (coordonnées, IBAN, pièces justificatives) dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 18119 - CEDEX 3429
99342 PARIS CONCOURS

Et après ?

► **Par INTERNET** : un email de confirmation vous sera envoyé après avoir effectué votre demande de remboursement en ligne.

► **Par COURRIER** : un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande, cochez ici

i Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur sfr.odr.fr ou par téléphone au **0 821 36 46 56**
(0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Offre réservée uniquement aux clients SFR. Du 01/04/2015 au 14/07/2015 inclus, achetez un casque Jabra Move Wireless noir, bleu ou rouge, uniquement en Espace SFR ou sur la boutique en ligne sfr.fr. Offre limitée à un seul remboursement par numéro de ligne SFR (mobile ou fixe) et non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la même période et le même équipement. Dans la limite des stocks disponibles. Le remboursement ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de sa 1^{ère} facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement BANCAIRE automatique ou s'il est en situation d'impayés ou si la ligne est inactive au moment du remboursement. Sous réserve d'envoi des pièces justificatives dans les 30 jours suivant l'acte d'achat. Toute demande incomplète, illisible ou ratée ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 14/10/2015. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois validé vaudra un remboursement maximum de 40€ TTC (soit 33.33€ HT et 6.67€ de TVA à 20%) du casque Jabra Move Wireless, accordé par la société SFR, 12 rue Jean-Philippe RAMEAU - ZAC Landy Pleyel - 93200 SAINT-DENIS. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9 ».